



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E121145

VALABLE JUSQU'AU 27/09/2024

ÉDITÉ LE 23/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/08/2006

Forme juridique : SAS

Capital : 1 121 232

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANGERS 301340584

Siret : 301 340 584 06464

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 58.763.113

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD XFR00016500LI / FR00016501LI

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2023

Raison sociale : ENGIE HOME SERVICES (AGENCE)

4 RUE RICHARD LENOIR
49100 ANGERS

Téléphone : 02 41 66 33 75

Portable :

Site Internet : www.engie-homeservices.fr

E-mail : dtr4.homeservices@engie.com

Responsabilité légale :

YANNICK BIGAUD PRÉSIDENT / ROBERT FREDERIC DIRECTEUR GÉNÉRAL /
ROBERT FREDERIC CHEF D'AGENCE

Effectif moyen : 49

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	29/09/2021
5261	Entretien et maintenance d'installation de chauffage avec chaudière en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	28/06/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	29/09/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ANGERS
81, RUE DES PONTS DE CE
49000 ANGERS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.